

Et maintenant ?

Deux enseignements émergent clairement des élections du 12 octobre pour le renouvellement des unions régionales des médecins libéraux.

L'abstention, de près de 60 %, progresse élections professionnelles après élections professionnelles. Elle s'explique par l'indifférence des plus jeunes, qui ne se reconnaissent pas dans le mode d'exercice libéral pour beaucoup d'entre eux, et des plus de 57 ans, qui représentent une part significative d'entre nous, qui se disent que l'avenir ne les concerne pas. Elle s'explique également par un sentiment de résignation générale en raison du contexte économique et de la conviction que la pratique libérale de la médecine n'a plus d'avenir.

L'autre enseignement est la très nette perte d'audience de la CSMF au profit de syndicats à l'image « plus contestataire » comme le proclame l'ensemble des médias.

Il est certain qu'aujourd'hui, aucune structure syndicale ne peut revendiquer un leadership incontestable, pour conduire les négociations qui vont prochainement s'ouvrir sur la future convention. Ce peut être un atout, car cela nous condamne à réfléchir ensemble aux propositions que nous pourrions faire pour améliorer les conditions d'exercice de la médecine libérale ; mais cela risque être un handicap rédhibitoire si CSMF, FMF, SML, Le BLOC et MG-France sont incapables de trouver une plate-forme commune comme base à la négociation.

Il va falloir beaucoup de courage aux responsables nationaux pour intégrer les réalités économiques dans cette réflexion pour l'avenir. Le tarif des actes est devenu totalement indigent et déconnecté des réalités ; tout le monde est d'accord sur ce fait.

Pour sortir de ce cul-de-sac, il va falloir courageusement se positionner sur : la démographie médicale, la régulation et l'organisation territoriale, la pertinence des actes qui doit déboucher sur un mécanisme augmentation de tarif-diminution des volumes, un espace de liberté tarifaire pour tous les praticiens, la délégation de tâches et les relations avec les autres professionnels de santé sans dépeçage de la pratique médicale, la place de la médecine libérale dans la permanence et la continuité des soins, la coordination avec la médecine hospitalière...

Le chantier est immense, mais nous devons le prendre à bras-le-corps sans a priori et en oubliant les dogmes d'un passé révolu.

J'appelle donc solennellement l'ensemble des syndicats représentatifs à se retrouver rapidement pour réfléchir à un front intersyndical libéral et travailler à imaginer l'architecture de la médecine libérale de demain. Il est urgent de sortir de postures électoralistes et d'agir pour le bien commun.

Eric Perchicot

Président du SNSMCV